

## DUT Génie Electrique et Informatique Industrielle (GEII) par apprentissage et en alternance

Le **DUT GEII par apprentissage et en alternance** (conditions d'admissibilité) forme des techniciens supérieurs aux métiers de l'électronique et de l'informatique embarquée, de l'électrotechnique et de l'informatique industrielle (automatismes et robots), s'insérant dans les domaines :

Electronique et informatique professionnelle et grand public (des grands aux petits systèmes) : conception, fabrication, installation, maintenance de systèmes électroniques avec ou sans microprocesseur,  
Electrotechnique : conception, fabrication, installation, maintenance des systèmes électriques, production, transport distribution de l'électricité (du nucléaire à l'éolien en passant par le photovoltaïque), etc.,  
Télécommunications et réseaux : conception, fabrication, exploitation, installation,  
Transports automobiles, ferroviaires, maritimes, etc.,  
Aéronautique et spatial,  
Médical : petits et gros systèmes d'instrumentation, ...

### Programme (**détail**) et évaluation

#### Formation scientifique et humaine

Mathématiques, Physique  
Culture et communication, Anglais  
Economie de l'entreprise  
Gestion des organisations

#### Génie Electrique

Electronique analogique et numérique  
Electrotechnique et électronique de puissance  
Distribution, énergies renouvelables  
Traitement numérique du signal

#### Informatique des systèmes industriels

Langage de programmation et systèmes  
Automatique continue et discrète  
Projet de réalisation  
Architecture des systèmes à microprocesseurs  
Réseaux informatiques  
Logique programmable (VHDL)

#### Evaluation

Contrôle continu en périodes académiques  
Evaluation de l'activité professionnelle par l'entreprise

#### Mémoire de DUT

La formation s'achève par la soutenance, devant jury, d'un mémoire professionnel

**Encadrement et suivi pendant les 2 années de DUT GEII**

Chaque apprenti est suivi pendant les périodes en entreprise par son **maître d'apprentissage** (tuteur entreprise) et pendant les périodes académiques par son **tuteur enseignant** (enseignant dans le cadre du DUT GEII).

### **Modalité d'admission**

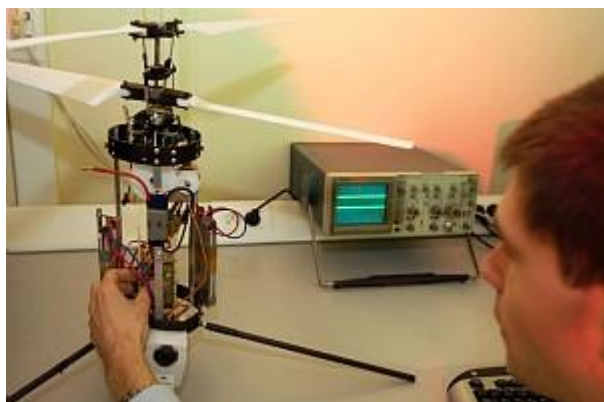
L'admissibilité au **DUT GEII en apprentissage** s'effectue après examen du dossier de candidature et tests de sélection. Candidatures à adresser uniquement sur le portail Parcoursup (choisir DUT GEII en apprentissage du CNAM-PARIS). Il faut :

être titulaire de préférence d'un Bac S, STI2D (SIN, EE)  
être âgé de moins de 30 ans

L'admission n'est définitive qu'après avoir trouvé une entreprise d'accueil et signé avec elle le contrat d'apprentissage.

### **Poursuite d'études**

**Ingénieur Cnam**, Ingénieur avec un CFA partenaire : **Ingénieurs 2000**, ..



**Durée de la formation : 2 ans**  
sous contrat d'apprentissage

1200 h au Cnam  
le reste en entreprise

**Alternance** : 1 mois au Cnam / 1 mois en entreprise

**Lieu** : **Cnam Saint-Denis**

**Rentrée** : **09 sept. 2019**

**Inscription obligatoire sur :**

[PARCOURSUP.FR](http://PARCOURSUP.FR)

**Choisir CNAM-PARIS DUT GEII**

**Renseignements :**

01 58 80 88 58

[contact.dut@cnam.fr](mailto:contact.dut@cnam.fr)

**CFA partenaire : INGENIEURS 2000**

**Entreprises partenaires :**

ALTEN, AREVA, GDF-SUEZ, PSA PEUGEOT-CITROËN, SCHNEIDER ELECTRIC, SIEMENS, GE ENERGY, EDF, ST MICROELECTRONICS, SNCF, BOUYGUES TELECOM, ALSTOM, VALEO, ST ERICSON, ORANGE, RTE, CEGELEC, SATELEC, SEMERU, SPIE, INEO, SAGEM, SIAAP, ZODIAC, ONERA, THALES, AIRBUS, SAFRAN, ...

<http://it.cnam.fr/dut-genie-electrique-et-informatique-industrielle-geii-par-apprentissage-et-en-alternance-257486.kjsp?F>